

Tram-train Lyon-Trévoux : une déception à la hauteur de nos espérances

Le ministère du développement durable a rendu publics les résultats du deuxième appel à projets des transports en commun en site propre. En tant que président du Conseil général de l'Ain, j'ai deux sujets de satisfaction et un sujet de tristesse et d'incompréhension.

Je me réjouis de la prise en compte par l'État de l'extension du projet de tramway sur Saint-Genis-Pouilly, qui bénéficie d'une subvention de 4,5 millions d'euros (soit 13 % de l'assiette subventionnable). Je remarque toutefois que nous avons sollicité une subvention de 20 %, soit 7 millions d'euros. Je remarque surtout que la condition mise par l'État (un début de réalisation des travaux avant fin 2013) semble difficilement compatible avec le cofinancement par la Confédération Helvétique. Il conviendra de tenter de lever cet obstacle.

Je me réjouis également de l'attribution d'une subvention d'État de 1,4 million d'euros pour le projet de bus à haut niveau de service sur la RD 1005. Ce projet, porté par la Communauté de communes du Pays de Gex, est soutenu par le Conseil général de l'Ain.

En revanche, le refus de l'État de subventionner le tram-train Lyon-Trévoux constitue une énorme déception. Ce projet s'inscrivait tellement dans le cadre des engagements du Grenelle de l'environnement, M. Borloo, ancien ministre, avait tellement laissé entendre que le soutien de l'État allait de soi, que le désappointement est à la mesure des espérances que nous nourrissions.

Ce projet indispensable et innovant est porté par la Région Rhône-Alpes, avec le soutien du Grand Lyon, du Conseil général de l'Ain et de la Communauté de communes Saône-Vallée. Le choix de l'État de ne pas apporter les 20 millions d'euros attendus remet gravement en cause, et sans doute pour longtemps, la faisabilité du tram-train Lyon-Trévoux.